

kiiz

Charmant chalet familial avec vue imprenable sur la plaine

Idéalement situé à 900m. d'altitude à proximité du village de Sapinhaut, ce magnifique chalet familial, très bien entretenu par ses propriétaires actuels, bénéficie d'une situation paisible et verdoyante. Ce bien vous séduira par son atmosphère chaleureuse, ses agréables espaces extérieurs ainsi que par sa vue panoramique sur les Alpes et la vallée du Rhône.

 Chemin du Tièdre 3
1907 Saxon
Valais

CHF 590'000.-

TYPE DE
BIEN

Maison

SURFACE DE
VENTE

119 m²

NOMBRE DE
PIÈCES

5.5

ANNÉE DE
CONSTRUCTION

1983

PLACES DE
PARC

Intérieur: 1
Extérieur: 2

VOLUME
BÂTI

400 m³

SURFACE DU
TERRAIN

950 m²

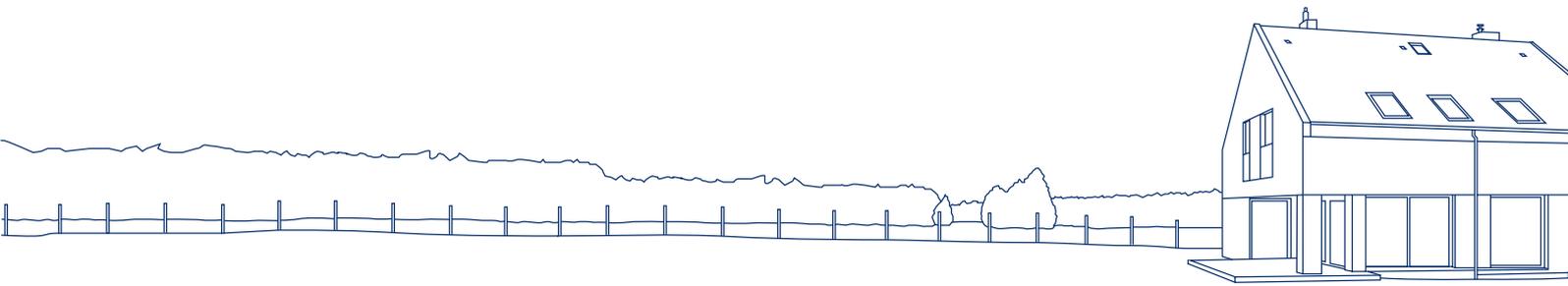
TYPE DE
CHAUFFAGE

Radiateurs

SYSTÈME DE
CHAUFFAGE

Electrique





À propos de ce bien

Le village de Sapinhaut est situé sur les hauts de la commune de Saxon à seulement 10 minutes de la plaine et de toutes les commodités. C'est le point de départ idéal pour profiter de la nature et de la montagne en été comme en hiver.

Les espaces sont répartis comme suit:

Rez de chaussée:

- Hall d'entrée
- Cuisine fermée entièrement équipée avec coin repas
- Séjour / salle à manger avec poêle à bois et accès à la terrasse
- Salle de douche

Combles:

- Trois chambres à coucher dont deux avec armoires murales et accès au balcon
- Un espace disponible (chambre/bureau)
- Une salle de bain avec WC

sous-sol :

- Local technique
- Grand garage

Une terrasse couverte de 25m², ainsi que plusieurs places de parc extérieures complètent ce bien

Bon à savoir:

- Le chalet peut être acheté en résidence principale ou secondaire
- Ce bien est vendu meublé est entièrement équipé

Acheter un bien mis en vente par kiiz

Ce bien est mis en vente par kiiz, agence immobilière au forfait. Ce fait n'est pas anodin. Il a un impact direct pour vous, acheteur potentiel. Pourquoi? Parce que vous allez payer moins cher que si ce bien était vendu par un courtier traditionnel. Explications.

Quand un courtier traditionnel fixe le prix de vente d'un bien, il pratique de la manière suivante: 1) il estime la valeur du bien, puis 2) il ajoute à ce prix sa commission. Comme celle-ci est proportionnelle (3% à 5%) à la valeur du bien, elle se monte vite à plusieurs dizaines de milliers de francs. Or, qui paie cette commission?

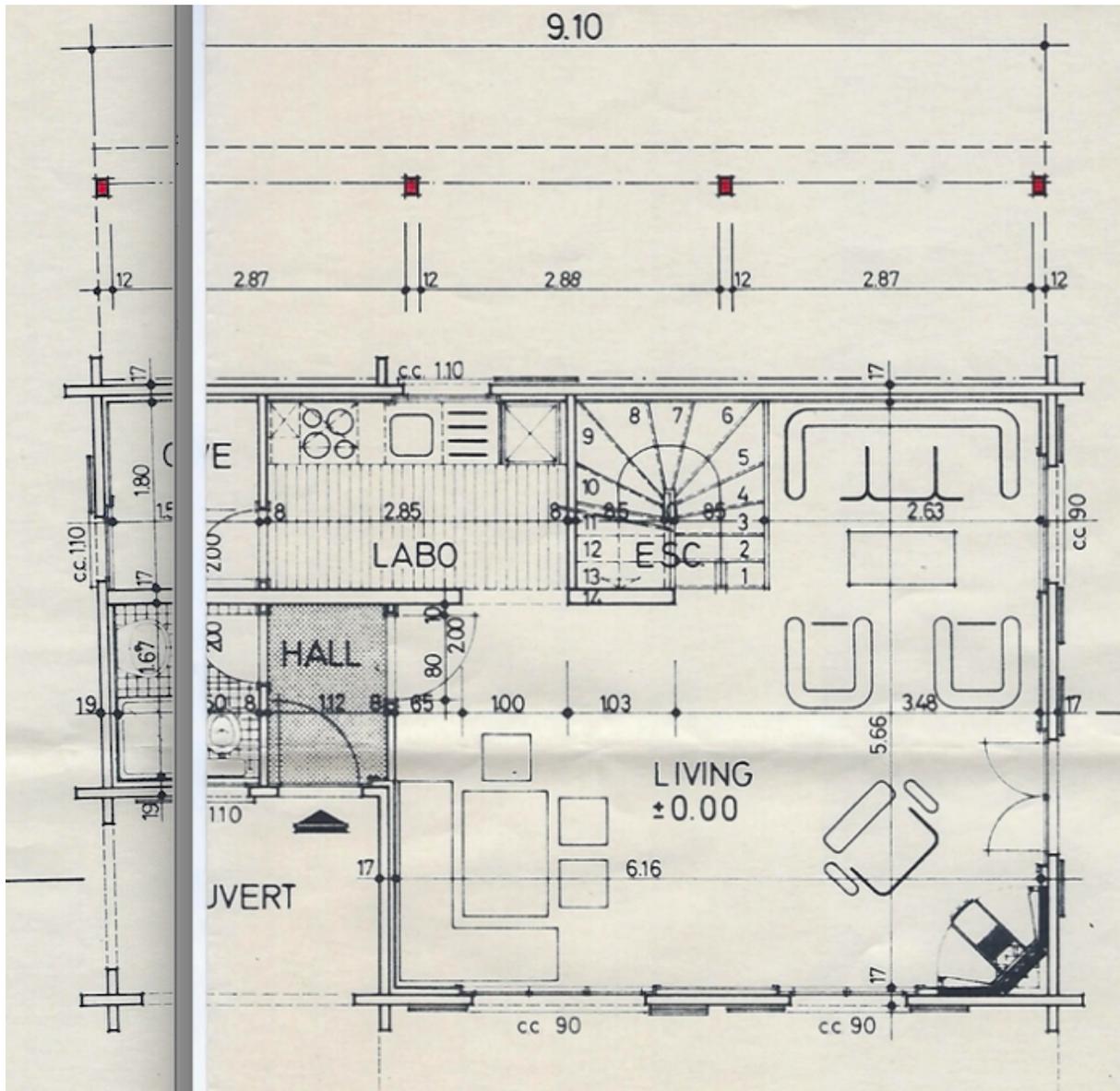
Légalement, c'est le propriétaire. C'est bien lui qui va régler la facture finale du courtier. Mais dans les faits, personne n'est dupe: c'est l'acheteur qui va payer plus (trop) cher pour que le propriétaire puisse s'acquitter de l'énorme commission qu'il doit à son courtier.

Tout cela disparaît avec le modèle au forfait. Fini les surcoûts liés à la présence d'un courtier traditionnel. Propriétaires et acheteurs, tout le monde y gagne.



kiiz

Plan 1



Plan 2

